



Et... Vie Danse

Planning 2018-19

Association culturelle Et... Vie Danse
Place de l'Eglise - 42110 SAINT MARTIN-LESTRA
contactetviedanse@gmail.com
www.etviedanse-stmartin.fr

Animatrice : Kim NICASTRO (04 77 28 59 82)
Présidente : Sandra TARTARIN (09 54 24 13 44)
Secrétaire : Aurélie BROUILLY (04 77 28 21 96)

LUNDI

17h30 - 18h30

BOOGIE

Petits 1

20h00 - 21h30

ADULTES

MARDI

17h30 - 18h30

WOOGIE

Petits 2

18h30 - 20h00

FLEX

Pré-ados

MERCREDI

13h30 - 14h30

SPIRALE

Petits 3

14h30 - 16h00

TWIST

Moyens

18h30 - 19h30

HIP-HOP

19h30 - 20h30

20h30 - 21h30

ZUMBA

VENDREDI

19h00 - 20h30

STEP

Ados

20h30 - 22h00

Insieme

Troupe

SAMEDI

11h30 - 12h30

HIP-HOP

Le planning est susceptible de changer au cours de l'année.

1^{ER} TRIM.

17, 24 septembre

1, 8, 15 octobre

5, 12, 19, 26 novembre

18, 25 septembre

2, 9, 16 octobre

6, 13, 20, 27 novembre

19, 26 septembre

3, 10, 17 octobre

7, 14, 21, 28 novembre

21, 28 septembre

5, 12, 19 octobre

9, 16, 23, 30 novembre

22, 29 septembre

6, 13, 20 octobre

10, 17, 24 novembre
1^{er} décembre

2^{ÈME} TRIM.

3, 10, 17 décembre

7, 14, 21, 28 janvier

4, 11 février

4 mars

4, 11, 18 décembre

8, 15, 22, 29 janvier

5, 12 février

5 mars

5, 12, 19 décembre

9, 16, 23, 30 janvier

6, 13 février

6 mars

7, 14, 21 décembre

11, 18, 25 janvier

1^{er}, 8, 15 février

8 mars

8, 15, 22 décembre

12, 19, 26 janvier

2, 9, 16 février

9 mars

3^{ÈME} TRIM.

11, 18, 25 mars

1, 8, 29 avril

6, 13, 20 mai

3, 24 juin

12, 19, 26 mars

2, 9, 30 avril

7, 14, 21 mai

13, 20, 27 mars

3, 10 avril

15, 22, 29 mai

5 juin

15, 22, 29 mars

5, 12 avril

3, 10, 17, 24 mai

16, 23, 30 mars

6, 13 avril

4, 11, 18, 25 mai

2 juin

Règlement :

- 36 € par trimestre par danseur pour le cours de 1h,
- 38 € par trimestre par danseur pour le cours de 1h30,
- 38 € par trimestre par adhérent pour le cours de 1h de zumba et hip-hop,
- 8 € pour la carte d'adhérent à prendre le 1^{er} trimestre et valable pour toute la famille.

- Trois chèques seront demandés à l'inscription ou pendant les trois premiers cours du 1^{er} trimestre, encaissés à chaque début de trimestre.

- Si à la fin de la période d'essai, le règlement complet n'a pas été effectué, l'inscription sera annulée.

- Si un arrêt se produit en cours d'année pour raison médicale (présentation d'un certificat médical), déménagement..., les chèques non encaissés vous seront remis pour tout trimestre non entamé.

- Les règlements par chèque se font à l'ordre de « Et... Vie Danse ».

Spectacle

Vendredi 7 juin 2019
Samedi 8 juin 2019

Répétitions

Mardi 4 juin 2019
Jeudi 6 juin 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 24 octobre 2018 à 20h au Centre Culturel de SAINT MARTIN-LESTRA.